

POLITIQUE DE COOPERATION

du Conseil Général de la Guyane

Délibération N° AP / 04 – 03 du 30 janvier 2004

Le constat

- Géographique : Socle physique du Plateau des Guyanes
- Historique : Terre de France et d'Europe en Amérique du Sud / Espace Caraïbe
- Législatif : LOOM du 14 décembre 2000
 - Art 42

Les objectifs

- Mieux ancrer la Guyane dans son environnement régional
- Rendre plus efficaces les politiques publiques conduites par la collectivité départementale dans le cadre de ses compétences
- Contribuer à l'émergence d'une identité guyanaise

Les axes stratégiques (1)

1. S'ouvrir résolument au continent auquel nous appartenons :

- . Développer une logique de « Bassin amazonien »
- . Promouvoir les échanges avec les pays dont les ressortissants constituent les communautés les plus importantes en Guyane
- . Valoriser les savoir – faire
- . Faciliter la représentation de la Guyane dans toutes les grandes manifestations régionales

Les axes stratégiques (2)

1. Développer des relations « gagnant – gagnant » :

- . Organiser l'ouverture de nos frontières en contribuant à l'élaboration d'une politique d'immigration structurée et équilibrée pour la Guyane
- . Inscrire les actions de Coopération du Département dans une logique de co – développement et de respect mutuel
- . Etre un acteur des différents bassins auxquels la Guyane appartient en contribuant activement à l'élaboration des politiques nationales qui nous concernent.

Les axes stratégiques (3)

- **Rendre les fonds de Coopération accessibles au plus grand nombre de porteurs de projets :**
 - . Maîtriser les outils financiers disponibles
 - . Accompagner les porteurs de projets en proximité
 - . Optimiser la position d'interface de la Direction de la Coopération au sein de la Collectivité départementale
 - . Contribuer à l'animation générale de la politique de Coopération par un partenariat fort avec les instances spécialisées régionales, nationales, européennes et internationales.

Les actions réalisées (1)

- Outre les participations actives aux travaux des commissions de décision (DocUP, FCR)
 - . Préparations des programmes opérationnels européens FEDER et Coopération pour la période 2007-13
 - . Négociations ACP / UE
 - . Schéma régional de développement économique
 - . Demande officielle d'installation d'un consulat du Guyana en Guyane

Les actions réalisées (2)

- Développement d'une politique d'ouverture des jeunes collégiens à l'international par l'adoption d'une procédure de traitement des demandes de subventions pour séjours éducatifs. Ainsi depuis 2003 :
 - . 610 collégiens ont bénéficié d'une subvention du CG
 - . 27 séjours

Les actions réalisées (3)

- Depuis 2004, le conseil général contribue au développement, en Guyane, de la culture de Coopération en organisant un séminaire annuel de coopération.
- Le Conseil général a assuré la promotion de la Guyane à l'international en coordonnant la délégation officielle guyanaise au grand festival culturel régional CARIFESTA en 2003 et en 2006.

Les actions réalisées (3)

- Accompagnement des porteurs de projets :
 - . Une trentaine de porteurs reçus par an
 - . Une dizaine de projets qui se concrétisent à l'issue
 - . Le budget moyen du CG alloué à ces actions s'élève à 4 à 8 % du montant total de ces actions

Perspectives

- S'investir dans la coopération décentralisée pour améliorer l'exercice des compétences du Conseil général
- Miser sur le co-développement pour améliorer la cohésion sociale tant en Guyane que dans le pays d'origine des associations impliquées
- Poursuivre les programmes d'ouverture des jeunes à l'international
- Rechercher systématiquement les partenariats financiers pour donner une plus grande amplitude aux actions.

Merci de votre attention

****Bonne année 2007 !****

**** Bun Switi Yali ** ** Happy New year ****

****Koibole gase asel+ chilitio wanonmen****

****Bõa ano* *Gelukkig nieuw jaar****

**** Aseli siliko ****

****Bloavez Mat ** ** Feliz Ano ****

**** Akounoudi - a Bon Lannen****